



FICHE DE POSTE

DIRECTEUR

Sous l'autorité du Président, du bureau et du Conseil d'Administration, le Directeur doit :

- Etre le garant du projet associatif, économique, social et territorial
- Assurer la continuité et le développement des activités en veillant à l'atteinte des objectifs de qualité des prestations rendues et des parcours d'insertion
- Proposer et impulser des projets de développement
- Encadrer une équipe composée d'une CISP, d'un ETI, d'un RAF, d'une assistante administrative et d'agents d'accueil et s'assurer des différents niveaux de coordination au bon fonctionnement de la structure
- Veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'association (budget prévisionnel, répondre aux appels à projet, effectuer des demandes de financement)
- Représenter l'association auprès des partenaires
- Préparer les réunions des instances de l'association (AGO et CA) et y participer
-

DEGRE D'AUTONOMIE

-le/la Directeur(rice) définit la stratégie de la structure en lien avec le Président, l'applique, en dirige la mise en œuvre et s'assure de la réalisation des objectifs fixés

-il/elle met en œuvre les décisions du CA et AG

-il/elle travaille de manière autonome

QUALITE REQUISE

- Capacité d'adaptation
- Capacité d'animation et de formation
- Capacités rédactionnelles
- Capacité d'analyse et d'anticipation
- Capacité d'organisation
- Adaptation à l'évolution de l'environnement juridique et financier
- Capacité relationnelle, de dialogue et de négociation, de gestion des conflits
- Management bienveillant
- Maitrise des outils informatiques

Association intermédiaire Outsaha Maecha

248 Avenue de la Mairie

97630 – MTSAMBORO

SIRET : 52087479300026 / APE : 9499Z



NIVEAU REQUIS

Il/elle doit posséder des connaissances acquises par la formation initiale ou la formation professionnelle, déterminées au niveau 1 ou 2 (Master) ou doit avoir une expérience d'au moins 3 ans en tant que chef de service.

Permis B requis., disponibilité et mobilité

CONDITIONS DE TRAVAIL

- CDI à compter du 1^{er} décembre 2022
- 35h/semaine en présentiel
- Les fonctions de directeur peuvent emporter l'obligation de travailler en dehors des horaires et jours de travail habituels, en fonction des nécessités de service.
-



Association intermédiaire Outsaha Maecha
248 Avenue de la Mairie
97630 – MTSAMBORO

SIRET : 52087479300026 / APE : 9499Z